

- V.7 - LES OFFRANDES ANIMALES

(GA)

Cette nécropole constitue l'ensemble le plus important d'offrandes animales dans la vallée de l'Aisne et plus généralement dans le Bassin parisien. Elle possède à la fois des tombes simples avec offrandes et sans offrandes, quatre tombes à char, dont l'une d'entre elles a été pillée dans des temps anciens, et une tombe à incinération monumentale. Certaines perturbations anthropiques (pillages plus ou moins anciens) et l'ensemble des processus taphonomiques (type de sols, animaux fouisseurs, etc.) occasionnent des destructions qui peuvent biaiser l'interprétation générale.

Les processus taphonomiques, qui ont parfois affecté les ossements, et les conditions de conservation sont variables entre les secteurs selon le substrat géologique. Toutefois, les offrandes animales sont assez bien conservées ; dans les cas de mauvais état général, les observations de terrain ont permis de sauver l'information qui aurait été perdue au cours du dégagement complet des ossements et/ou du lavage du mobilier. Cette remarque vaut pour toutes les campagnes effectuées entre 1990 et 1994. La partie de la nécropole, anciennement fouillée par Gilbert LOBJOIS (1974a ; 1974b ; 1977) n'a pas fait l'objet d'observations très systématiques et seules les offrandes actuellement conservées et celles identifiées à partir des clichés photographiques au musée de Soissons ont été intégrées dans cette étude. Sur les 202 tombes fouillées, 111 ont livré des offrandes (soit 55 %), 29 ne possédaient pas d'offrande animale et 62 sont intégrées dans la catégorie des tombes dites « avec offrandes animales inconnues ou indéterminées » (fig. 272).

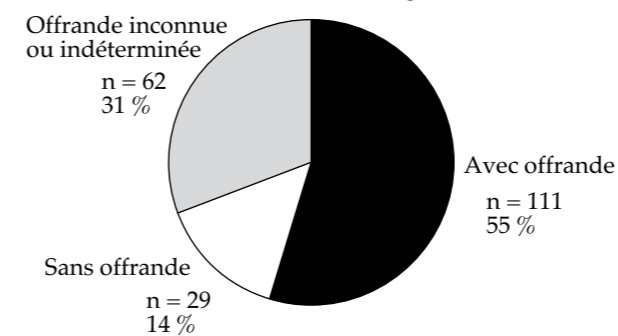


Fig. 272 - Répartition de l'ensemble des tombes en fonction des offrandes animales.

Le rituel funéraire appliqué aux offrandes animales se présente, lorsqu'il existe, sous plusieurs formes, mais la plus fréquente est le dépôt d'un ou de plusieurs quartiers d'une même espèce. Il reflète tout d'abord les comportements de l'homme vis à vis des espèces offertes, à savoir le choix de celles-ci, celui des morceaux et l'âge des animaux sacrifiés à cette occasion. Ces paramètres peuvent être différents selon qu'il s'agit du porc, du mouton, du bœuf et du coq. Pour détecter de tels indices, une nécropole de grande taille répond particulièrement à certaines exigences pour une étude des offrandes sur une centaine d'années.

Le rituel funéraire est l'inhumation (dans 200 cas et 2 cas d'incinération) et les offrandes se présentent toutes sous la forme de quartiers de viande déposés le long du corps de l'individu, en particulier sur le côté droit, quartiers dont ne nous sont parvenus que les ossements. On ne dépose pas systématiquement des offrandes animales dans les tombes. Quand elles existent, elles varient en quantité, sans doute en fonction de la position sociale de l'individu dans le groupe.

Cette quantité d'offrandes (absence, peu ou beaucoup) et le choix des morceaux déposés est facile à évaluer. Celle de qualité est plus subtile ; en particulier pour les offrandes d'oiseaux ou les os isolés de certaines espèces, qui ont peut-être une signification très particulière (*pars pro tota* ?).

De fait, certaines offrandes animales sont le reflet évident de l'importance ou du rôle de l'individu dans le groupe social comme son appartenance à une famille dirigeante par exemple.

LES OFFRANDES ANIMALES DANS L'ENSEMBLE DE LA NÉCROPOLE

LES ESPÈCES OFFERTES

L'espèce déposée le plus fréquemment est le porc *Sus domesticus* (tab. LXVII, fig. 273) Il est présent, seul, dans 26,7 % des tombes. Le mouton *Ovis aries* tient la deuxième place avec 12,9 %. Le bœuf *Bos taurus* et le coq *Gallus gallus* sont, quant à eux, peu

	Sans	Inc/ind.	Porc	Mouton	Bœuf	Coq	Associations	Total
Total	29	62	54	26	3	1	27	202
%	14,3	30,7	26,7	12,9	1,5	0,5	13,4	

Tab. LXVII - Nombre de tombes avec des offrandes animales selon les espèces.

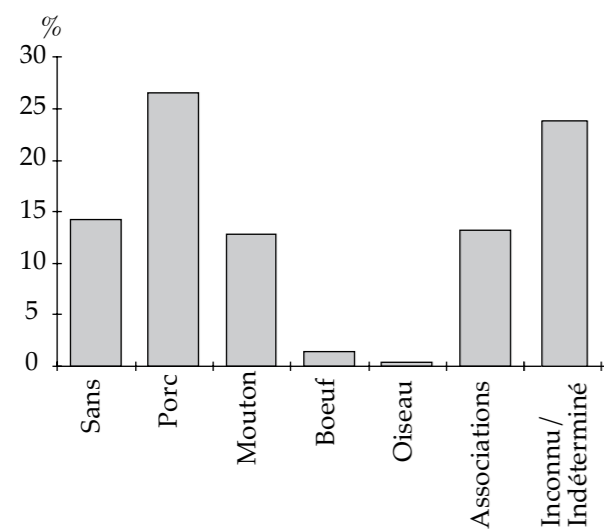


Fig. 273 - Histogramme des espèces en pourcentage.

Associations	Nombre de cas
Porc/mouton	10
Porc/bœuf	7
Porc/mouton/bœuf	3
Mouton/bœuf	1
Porc/coq	3
Porc/bœuf/coq	2
Mouton/coq	1

Tab. LXVIII - Nombre de cas d'associations d'espèces.

attestés (1,5 % pour le bœuf et 0,5 % pour le coq). On observe la part importante de la catégorie des tombes dont les données sont inconnues, soit 30,7 %.

On note l'absence du chien, à l'exception d'une mandibule, et celle du cheval, avec une dent isolée. Il s'agit sûrement, dans les deux cas, d'intrusions. Nous n'en avons pas tenu compte dans l'analyse générale de la nécropole. Aucune espèce sauvage n'a été répertoriée.

Nous avons dénombré 27 tombes avec des associations d'espèces (tab. LXVIII), c'est-à-dire deux ou trois espèces déposées dans une même tombe, dites offrandes multiples. Le porc est associé au bœuf dans 7 cas et au mouton dans 10 cas. Le bœuf est associé au mouton dans 1 seul cas. On note quelques associations d'espèces triples : soit 3 cas d'associations du porc avec le bœuf et le mouton et deux cas d'association entre le porc, le bœuf et le coq. Le coq est associé dans 3 cas au porc et dans 1 cas au mouton.

Parmi les offrandes de Bucy-le-Long, les tombes à une seule espèce ou offrande simple sont beaucoup plus nombreuses (n = 84) que celles à offrandes multiples composées de plusieurs espèces, soit 27 cas sur 111. L'association de plusieurs espèces dans une même tombe n'est donc pas très fréquente à Bucy-le-Long et elle caractérise plus particulièrement les tombes très riches. Si les associations d'espèces sont un signe de richesse, le dépôt d'une seule espèce, représentée par de nombreuses parties anatomiques, l'est également.

LES CATÉGORIES D'OFFRANDES

Dans la composition des offrandes, l'os isolé (catégorie 1) déposé en offrande est le cas le plus rare, soit 9,9 % (tab. LXIX, fig. 274). On a recensé trois cas d'offrandes simples de bœuf avec certitude. Les cas d'offrandes d'un seul os de porc (n = 4) ou de mouton (n = 1) sont rares et sujets à caution ; en effet, ces seuls cas ont été répertoriés à partir des données enregistrées sur les fouilles anciennes, et les données sont peut-être incomplètes, d'autant qu'aucun cas ne s'est présenté dans les tombes fouillées dans les années 1990. La catégorie 2 correspond à un même ensemble anatomique, par exemple une patte avant complète (dont le pied est presque systématiquement retiré), représente 29,7 % (fig. 275). La catégorie 3 associe dans une

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
Nombre de tombes	11	33	40	27
%	9,9	29,7	36	24,3

Tab. LXIX - Répartition des offrandes par catégorie.

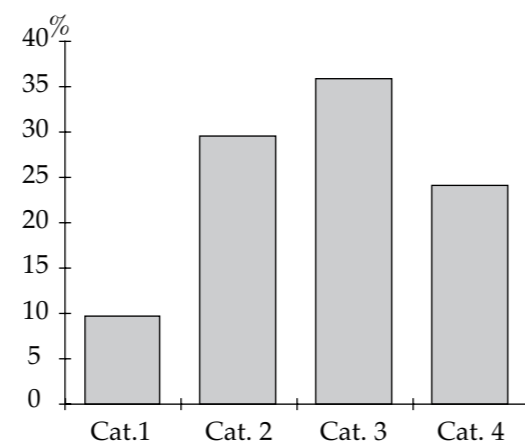


Fig. 274 - Représentation des quatre catégories d'offrandes animales (en %).



Fig. 275 - Sépulture BLH 061, offrande animale de catégorie 2 (Cliché Gilbert LOBJOIS).



Fig. 276 - Sépulture BLH 060, offrande animale de catégorie 3 (Cliché Gilbert LOBJOIS).

même tombe plusieurs ensembles anatomiques d'une même espèce (fig. 276, 277) ; c'est le mode de dépôt le plus fréquent. La catégorie 4 réunit un ou plusieurs ensembles anatomiques de plusieurs espèces dans une même tombe : un os de bœuf ou un ensemble anatomique de bœuf associé avec un os de porc ou un ensemble anatomique de porc par exemple.

L'ORGANISATION DES OFFRANDES ANIMALES

Les différents morceaux déposés, dans la majorité des cas, sont en connexion plus ou moins stricte. Ils sont parfois disjoints avant d'être déposés, mais la désarticulation n'a pas laissé de trace sur la surface de l'os. Les os sont toujours entiers et les traces de découpe inexistantes (à l'exception des têtes de porc, systématiquement coupées en deux dans un plan sagittal). Dans le cas de plusieurs ensembles anatomiques d'une même espèce, les offrandes



Fig. 277 - Sépulture BLH 368, offrande animale de catégorie 3 (Cliché UMR 7041).

peuvent être déposées de façon anarchique dans l'espace réservé ; par exemple la tête du porc peut se trouver connectée aux vertèbres lombaires. On assiste ainsi à une sorte de mise en scène de l'offrande animale. Mais c'est un cas rare à Bucy-le-Long.

En l'absence totale de fractures et de traces de décarnisation sur les ossements, on peut affirmer que les morceaux de viande n'ont pas été consommés avant d'être déposés. Mais cela pose le problème de la maîtrise du geste au moment du partage qui n'affecte jamais, au moment de la désarticulation, les extrémités proximales ou distales des os longs ou, encore, des têtes des côtes. Nous pouvons alors imaginer la cuisson préliminaire de l'animal, ce qui faciliterait sa préparation finale et son partage entre le défunt et les vivants.

Dans le cas de plusieurs ensembles anatomiques d'une même espèce, les morceaux offerts peuvent appartenir aux côtés opposés d'un même animal ou, peut-être, aux côtés opposés de deux animaux différents (par exemple, une patte avant droite et un coxal arrière gauche). On peut ainsi suggérer le partage de la bête ; la représentation de l'animal entier sacrifié est alors signifiée par le dépôt de parties anatomiques appartenant aux deux côtés de ce dernier. Le reste, non déposé, est vraisemblablement consommé par les vivants à l'occasion du repas funéraire ou du banquet.

	Demi-crâne	Épaule	Gril costal	Échine	Gril costal/échine	Jambon/gigot/cuisseau	Pied	Total
Porc	33	61	14	3	17	42	7	177
Mouton		21	10	1	4	23		59
Bœuf		7	2		3	10	2	24

Tab. LXX - Table récapitulative du nombre d'occurrence des morceaux de viande déposés dans les tombes pour les trois espèces domestiques principales (épaule = scapula-humérus-radius sans les carpes ; jambon = fémur-tibia avec ou sans le coxal suivant les cas, presque toujours avec l'astragale et le calcaneum, presque jamais avec les pieds ; échine = colonne vertébrale ; gril costal = côtes).

	Demi-crâne	Épaule	Gril costal	Échine	Gril costal/échine	Jambon/gigot	Pied
Porc	18,6	34,4	7,9	1,7	9,6	23,7	3,9
Mouton		35,6	16,9	1,7	6,8	39	

Tab. LXXI - Table récapitulative du % d'occurrence des morceaux de viande déposés dans les tombes pour le porc et le mouton.

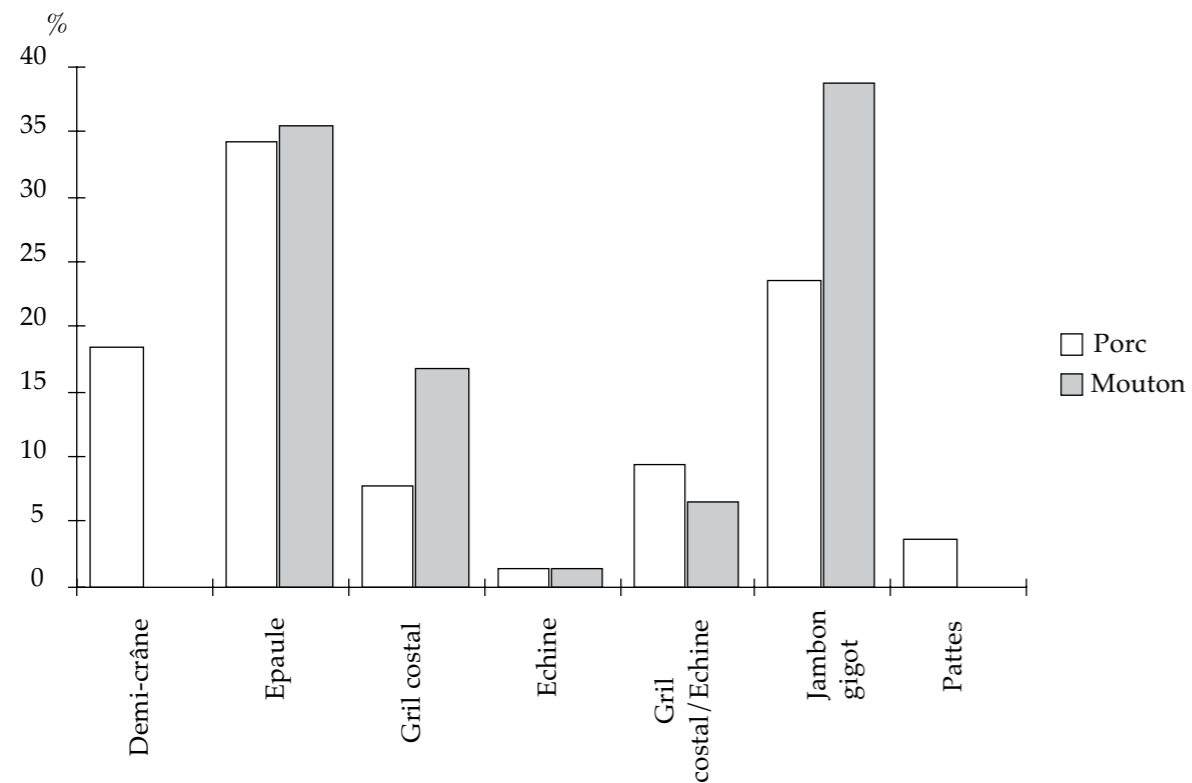


Fig. 278 - Représentation en % des différents morceaux de viande de porc et de mouton.

LES MORCEAUX DE VIANDE OFFERTS

À La Tène ancienne, les morceaux le plus souvent déposés sont les épaules et les jambons, cuisseaux et gigots des trois espèces domestiques principales (tab. LXX et LXXI, fig. 278). Dans le cas d'offrandes multiples, on constate que les morceaux de viande des différentes espèces ne sont pas mélangés.

Les morceaux déposés proviennent, dans la plupart des cas, d'animaux immatures.

On réserve plus particulièrement les parties riches en viande pour l'offrande animale ; toutefois, certaines parties sélectionnées ne correspondent

pas à ce critère de quantité. Il s'agit plus particulièrement du crâne ou du demi-crâne de porc, parfois seul morceau déposé (on note que le crâne de mouton et celui du bœuf ne font pas l'objet d'un tel dépôt) ou encore de l'échine. Notons que la tête de porc apparaît comme un morceau de choix chez les Gaulois comme en témoignent les dépôts de têtes dans les sanctuaires (MÉNIEL 2001). Ainsi les critères de sélection dans le choix des offrandes par les hommes de Bucy-le-Long, ne semblent pas correspondre exclusivement à des critères de quantité de viande ; la notion de qualité, est par ailleurs, difficile à évaluer.

LES OFFRANDES ANIMALES : ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE

LES ESPÈCES OFFERTES

Malgré la part importante de la catégorie des tombes inclassables, soit un quart des cas pour l'ensemble de la nécropole, on remarque que les tombes sans offrandes sont moins fréquentes au Aisne-Marne III.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'espèce la mieux représentée est le porc. Quant au mouton, qui tient la deuxième place, sa part augmente considérablement entre le Aisne-Marne II et le Aisne-Marne III, soit de 9,6 % à 22,6 % (tab. LXXII et LXXIII, fig. 279). Le bœuf en représentation unique n'est attesté que pour le Aisne-Marne II et les oiseaux, seulement pour le Aisne-Marne III.

	Sans	Inc/ind.	Porc	Mouton	Bœuf	Coq	Assoc. d'esp.	Total
Aisne/Marne IIA	1	6	11	6	2		3	29
Aisne/Marne IIB	3	9	6	3	1		1	23
Aisne/Marne IIB-C	1	2					1	4
Aisne/Marne IIC	3	9	8				7	27
Aisne/Marne IIA-C	2	2	5				1	10
Total Aisne/Marne II	10	28	30	9	3		13	93
Aisne/Marne IIIA	1	6	8	7			5	27
Aisne/Marne IIIB-C	2	2	9	5		1	6	16
Total Aisne/Marne III	3	8	17	12		1	11	53
Inclassable	16	26	7	5			3	56
Total toutes périodes	29	62	54	26	3	1	27	202

Tab. LXXII - Nombre de tombes avec des offrandes animales par espèce et par phase.

	Sans	Inc/ind.	Porc	Mouton	Bœuf	Coq	Assoc. d'esp.
Aisne/Marne II	10,7	30,1	32,2	9,7	3,2		14
Aisne/Marne III	5,7	15,1	32	22,6		1,9	20,7

Tab. LXXIII - Représentation des espèces exprimée en % pour chaque grande phase.

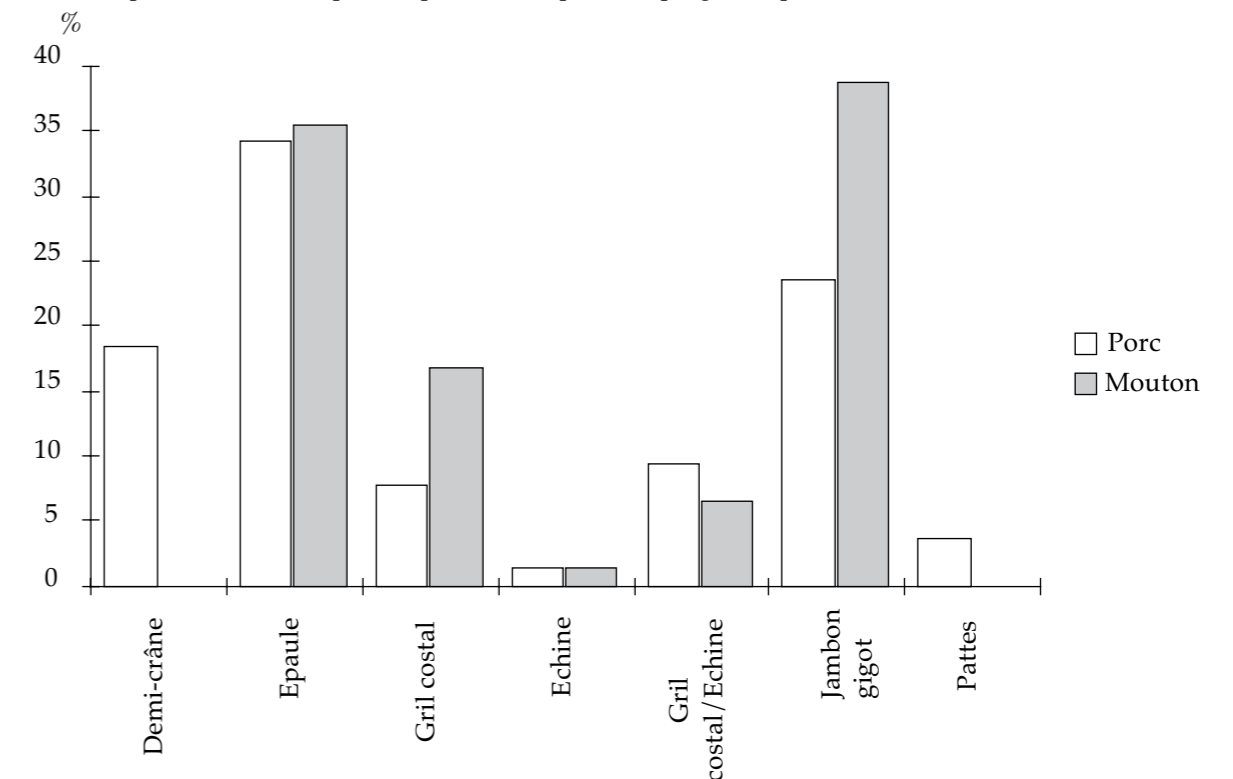


Fig. 279 - Histogramme des espèces par grande phase.

	Porc/Mouton	Porc/Bœuf	Porc/Mouton/Bœuf	Mouton/Bœuf	Porc/coq	Porc/Bœuf/Coq	Mouton/coq
Aisne/Marne IIA	2	1					
Aisne/Marne IIB	1						
Aisne/Marne IIB-C		1					
Aisne/Marne IIC	1	3	1			2	
Aisne/Marne IIA-C	1						
Aisne/Marne IIIA	1		1		2		1
Aisne/Marne IIIB-C	2	1	1	1	1		
Inclassables	2	1					
Total toutes périodes	10	7	3	1	3	2	1

Tab. LXXIV - Nombre de cas d'associations d'espèces.

L'étude des cas d'associations d'espèces, peu nombreux pour l'ensemble du corpus, nous montre l'apparition avec le temps, de l'association entre le mouton et le bœuf (1 cas), entre le porc et l'oiseau (3 cas) et entre le mouton et l'oiseau (1 cas) ; ces associations n'existent pas dans les tombes les plus anciennes de la nécropole (tab. LXXIV).

LES CATÉGORIES D'OFFRANDES

On constate une nette évolution entre le Aisne-Marne IIA-B et le Aisne-Marne IIC /IIIA-B-C (tab. LXXV et LXXVI). En effet, on passe d'un rituel où coexistent essentiellement un seul os (catégorie 1) et un même ensemble anatomique (catégorie 2), à l'association presque exclusive de plusieurs ensembles anatomiques d'une même espèce (catégorie 3) ou de plusieurs espèces (catégorie 4) (fig. 280). Cette observation importante sur l'augmentation des offrandes animales est fortement corrélée à une augmentation progressive du dépôt des vases dans les tombes (cf. chap. VII.5) et, plus généralement, à l'augmentation du nombre moyen d'objets déposés dans les tombes entre le Aisne-Marne II et le Aisne-Marne III.

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4
Aisne/Marne IIA	2	11	6	3
Aisne/Marne IIB	5	3	2	1
Aisne/Marne IIB-C				1
Aisne/Marne IIC		4	4	7
Aisne/Marne IIA-C		4	1	1
Aisne/Marne IIIA	1	2	12	5
Aisne/Marne IIIB-C		4	11	6
Inclassables	3	5	4	3
Total	11	33	40	27

Tab. LXXV - Répartition des offrandes par catégorie et par phase en nombre.

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4	Total
Aisne/Marne IIA	9	50	27,3	13,6	22
Aisne/Marne IIB	45,4	27,3	18,2	9	11
Aisne/Marne IIC		26,7	26,7	46,7	15
Aisne/Marne IIA-C		66,7	16,7	16,7	6
Aisne/Marne IIIA	2	10	60	25	20
Aisne/Marne IIIB-C		19	52	28,6	21

Tab. LXXVI - Répartition des offrandes par catégorie et par phase (en %).

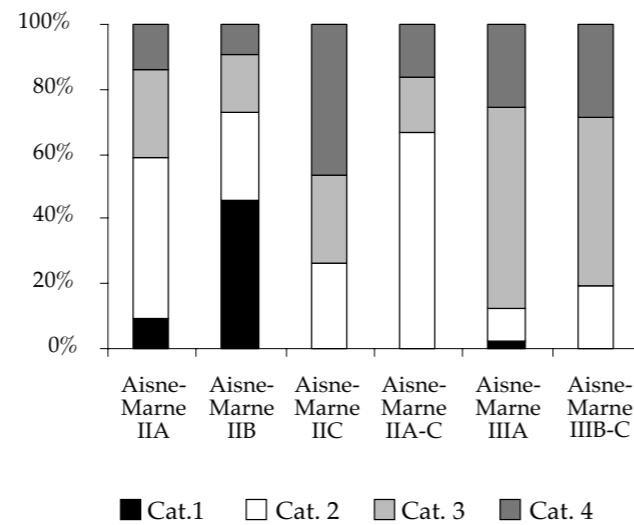


Fig. 280 - Pourcentage des catégories par phase chronologique.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les morceaux de porc et de mouton les plus souvent déposés sont l'épaule et le jambon-gigot (tab. LXXVII et LXXVIII).

		Demi-crâne	Épaule	Gril costal	Échine	Gril/échine	Jambon/gigot/cuisseau	Pied
Porc	Aisne/Marne II	8	31	7		1	12	1
	Aisne/Marne III	25	30	7	3	16	30	6
	Sans phase	2	4	1			1	
Mouton	Aisne/Marne II		4	2			5	
	Aisne/Marne III		17	5	1	4	18	
	Sans phase		2	1		1	1	
Bœuf	Aisne/Marne II		6 (hum) 1 (scap/hum)			2	4 (coxaux)/1(cox/fem)	2
	Aisne/Marne III			1		1	1 (cuisseau)/1 (coxal)/ 3(cox/fem)	
	Sans phase						1 (tibia)	

Tab. LXXVII - Nombre d'occurrences des morceaux de viande déposés dans les tombes (par espèce et par grande phase).

		Demi-crâne	Épaule	Gril costal	Échine	Gril/échine	Jambon/gigot/cuisseau	Pied
Porc	Aisne/Marne II	13,3	51,7	11,7		1,7	20	1,7
	Aisne/Marne III	22,5	27	6,3	2,3	14,4	27	5,4
Mouton	Aisne/Marne II		28,6	35,7			35,7	
	Aisne/Marne III		37,8	11,1	2,2	8,9	40	
Bœuf	Aisne/Marne II					11,8		
	Aisne/Marne III							

Tab. LXXVIII - Table récapitulative du % d'occurrence des morceaux de viande déposés dans les tombes pour le porc et les caprinés.

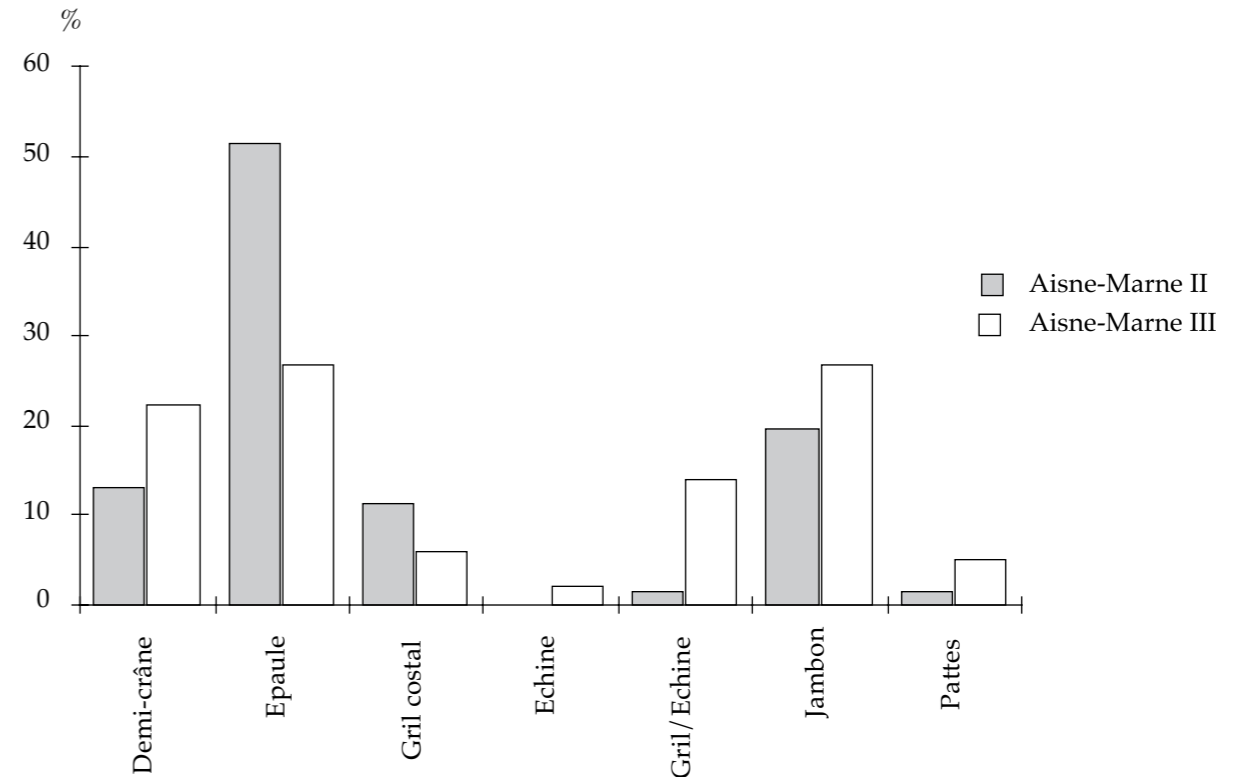


Fig. 281 - Pourcentage des morceaux de viande pour le porc par grande phase.

Pour le porc on observe un changement significatif entre le Aisne-Marne II et le Aisne-Marne III avec l'apparition de l'échine seule ou associée au gril costal, qui semblent se substituer

aux grils costaux seuls du Aisne-Marne II ; on observe l'augmentation du jambon, des demi-crânes et des pieds, au détriment de l'épaule (fig. 281).

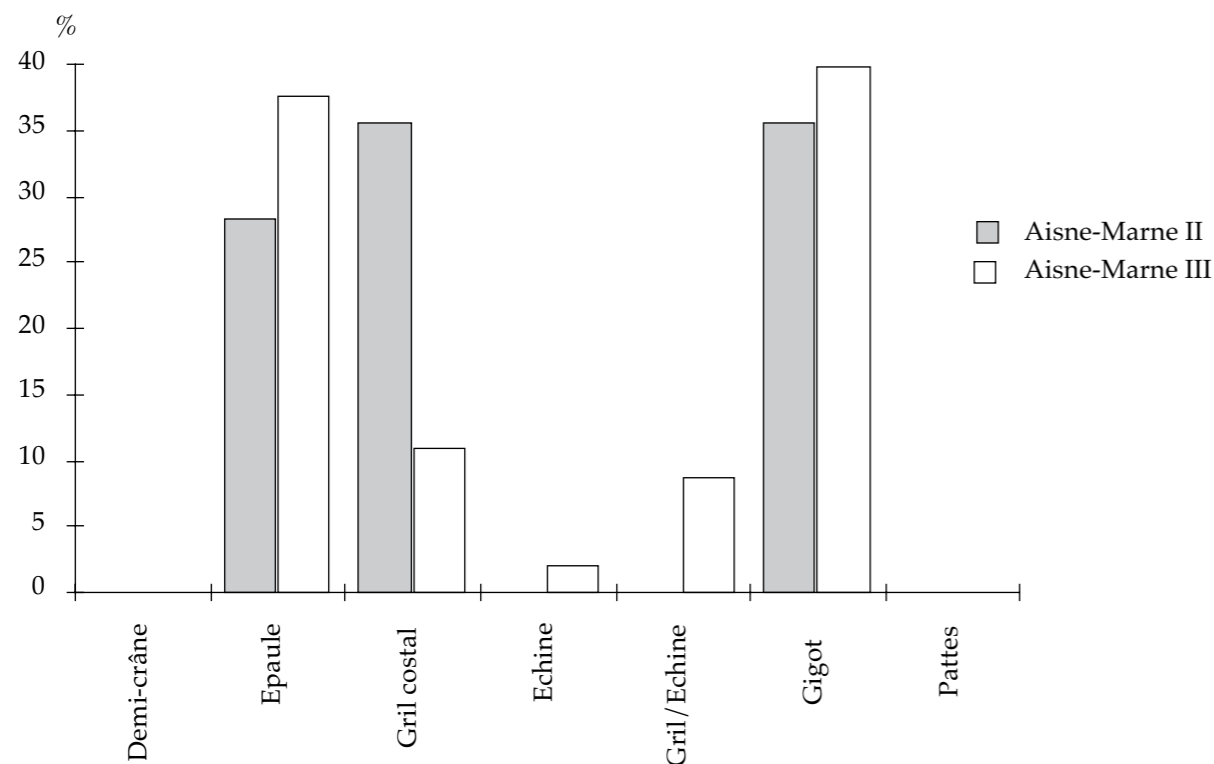


Fig. 282 - Pourcentage des morceaux de viande pour le mouton par grande phase.

Si le mouton augmente en proportion entre le Aisne-Marne II et le Aisne-Marne III, les morceaux déposés en offrandes sont aussi plus diversifiés. En effet, on voit apparaître l'offrande de l'échine associée ou non aux grils costaux alors que le gril costal seul est en nette régression comme nous l'avons déjà constaté pour le porc. On note une légère augmentation des épaules et des gigots. Les têtes et les pieds ne font pas partie du rituel de l'offrande de mouton, contrairement au porc où la tête coupée en deux dans un plan sagittal est relativement fréquente (fig. 282).

Les choix des morceaux dans le dépôt des offrandes de porc et de mouton sont de même nature et ils évoluent pareillement. Une distinction notable réside dans le dépôt de la tête et des pieds de porc, inexistant chez le mouton.

Le choix des morceaux pour le bœuf est moins évident à cerner en raison du peu de cas recensés. On note toutefois la disparition totale de la patte avant (humérus en particulier) au Aisne-Marne III et la récurrence du dépôt de la patte arrière, et principalement des coxaux. L'offrande du gril costal et de l'échine sont, pour cette espèce, des cas isolés.

Quant aux dépôts de coq, il est difficile d'en cerner la nature en raison de leur mauvaise conservation. On peut toutefois avancer que l'oiseau n'est pas déposé dans son intégralité, car seuls les os des membres nous sont parvenus.

CONCLUSION

À La Tène ancienne, on observe une certaine diversité des espèces déposées : le porc est majoritaire, mais le mouton tient une place non négligeable. Quant au bœuf, il est dans la plupart des cas associé à d'autres espèces ; il occupe une place de choix dans les tombes à char. Sa présence reflète à l'évidence le statut social de l'individu. L'offrande de coq apparaît dans les tombes les plus récentes et semble annoncer une nouvelle tendance dans les dépôts d'animaux, largement confirmée à La Tène finale et dans les premiers siècles de notre ère. Le statut de chaque espèce en contexte funéraire semble différent de celui acquis en contexte domestique, en particulier pour le porc et le mouton. Alors que les caprinés sont largement majoritaires dans l'habitat, le porc tient une place primordiale dans la nécropole (AUXIETTE 1997).

Le rituel funéraire appliqué aux offrandes animales reflète les choix des vivants. Il semble régi par des règles sociales strictes, puisque les tombes n'en livrent pas toujours. Lorsqu'elles existent, elles varient en quantité et en qualité. Dans tous les cas, seuls les morceaux qui semblent être consommés par les vivants sont offerts aux morts : les épaules, les gigots, les côtes. Les têtes de moutons et de bœufs ne sont jamais offertes aux défunts, contrairement aux têtes de porc, seules consommées ou objet d'une signification très particulière dans cette société. Malheureusement, il n'existe aucune corrélation

entre la présence d'une tête de porc et la richesse de la tombe à Bucy-le-Long, comme c'est le cas en Chine au Néolithique, par exemple (KIM 1994). Il semble qu'il existe un véritable tabou sur les pieds (métapodes et phalanges), à l'exception des pieds de porcs, dont l'apparition timide a été observée dans quelques tombes récentes de la nécropole. Deux bas de pattes de bœuf sont signalés dans la tombe à char 114 et constitue le seul cas pour cette espèce.

La quantité des offrandes animales augmente avec le temps ; ainsi, le nombre des catégories 1 et 2 diminue entre le Aisne-Marne II et le Aisne-Marne III. De même, on observe une augmentation du dépôt de mouton et de coq au cours du temps et une diminution sensible des offrandes de bœuf dans les dernières phases. Les cas d'associations

d'espèces, peu nombreux dans l'ensemble, et en nette régression au Aisne-Marne III privilégient les dépôts simultanés dans une même tombe du porc et du mouton ou du porc et du bœuf.

Nous sommes en présence d'un rituel funéraire relativement rigide, puisque les nécropoles de Pernant dans l'Aisne (LOBJOIS 1969), du "Mont Troté" et des "Rouliers" datées de La Tène ancienne (MÉNIEL 1987) et celle d'Acy-Romance de La Tène finale, dans les Ardennes (LAMBOT, FRIBOULET & MÉNIEL 1994) se fondent sur un système d'offrandes animales identiques à celui analysé à Bucy-le-Long. Nous relevons toutefois certaines variations locales, en particulier la présence de petits animaux sauvages dans les trois nécropoles des Ardennes et celle du chien à Acy-Romance.

Tombe	N° d'échantillon	Localisation	Sédiment
BLH 196	54	remplissage	sableux
	100	sous la roue du char	sableux
BLH 207	66	dans un vase	limon sableux
	67	remplissage	limon sableux
BLH 330	84	remplissage	limon sableux
	85	remplissage	limon sableux
BLH 445	62	au niveau de la colonne vertébrale	argilo-limoneux

Tab. LXXIX - Échantillonnage et contexte des prélèvements palynologiques.

N° de structure	BLH 196-1	BLH 196-2	BLH 207-4	BLH 207-5	BLH 330-1	BLH 330-2	BLH 445
Échantillon	54	100	66	67	84	85	62
<i>Betula</i>	2						1
<i>Cannabis/Humulus</i>				3	4		
<i>Corylus</i>	1			9	9	5	
<i>Fagus</i>				2			
<i>Fraxinus</i>			2	2	4		
<i>Pinus</i>			1	2			
<i>Quercus</i>							1
<i>Salix</i>						1	
<i>Tilia</i>	2			2			
Tertiaire ind.	9	2	1	12	7	1	
Total A.P.	14	2	4	32	24	7	2
<i>Poaceae</i>	3			1	1		
<i>Cyperaceae</i>				1	1	1	
<i>Cerealia</i>			2	1			
<i>Plantago lanceolata</i>			3				
<i>Rosaceae</i>				1	1	1	
<i>Cichoriae</i>	5		20	12		1	
<i>Anthemideae</i>			2				
<i>Fabaceae type Vicia</i>	1						
<i>Urticaceae</i>	1						
<i>Chenopodiaceae</i>	1						
<i>Caryophyllaceae</i>			1				
<i>Ranunculaceae</i>				1			
<i>Lamiaceae</i>					2		
Indéterminés			1		2	3	1
Total N.A.P.	11	0	29	17	7	6	1
Total (AP + NAP)	25	2	33	49	31	12	3
Monolètes			1				

Tab. LXXX - Décompte des pollens présents dans les échantillons (en nombres).